

## sommaire

- **édito**  
partageons la chaussée ! p.1
- **tableau de synthèse**  
quelles réalisations depuis 2008 ? p.2
- **petite enfance**  
festival du 17 au 21 mars p.5
- **infractions**  
pondérer les responsabilités p.5
- **l'appel de Bordeaux**  
journée CYC'LAB du 4 février p.6
- **agenda**  
prochains événements p.6

## partenariat

### Vélo Station Pau : le spécialiste du vélo urbain

#### Adhérez, adhérez à Pau à Vélo !...

« Vélo Station Pau », sur présentation de votre carte d'adhérent « Pau à Vélo » 2010, vous offre 10% de réduction sur les accessoires et la main d'œuvre, et 5% sur les vélos.

Christelle Léger vous accueille du mardi au vendredi, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h et le samedi non-stop de 9h30 à 19h :

9 Bd. Alsace Lorraine, 64000 Pau,  
05 59 02 27 54, 64pau@velostation.com,  
<http://www.velostation.com/-Pau,18->



## édito

### motorisés ou non, partageons la chaussée !

Dans le Cycladin n°15, nous abordions le dossier du « **Code de la Rue** », sujet d'actualité qui devrait révolutionner la façon dont nous partageons les voies. Le concept de « **Voirie pour Tous** » est devenu une réalité, depuis l'entrée en vigueur du Décret du 30 juillet 2008. Rappelons-le, ce Décret instaure le Devoir de Prudence, définit les Zones de Rencontres, et généralise les Doubles Sens Cyclables en zones 30 (effet 1<sup>er</sup> juillet 2010). Il engage les décideurs, qui doivent concrétiser les directives légales, et aussi les usagers, que la Loi enjoint au respect mutuel.

Il y a quelques semaines, j'ai eu une altercation avec une automobiliste, qui ne parvenait pas à accepter qu'un cycliste puisse occuper la place centrale pour changer de direction en toute sécurité. Hasard de calendrier, cela s'est passé pendant la semaine d'action « **Respectez les Cyclistes** » organisée dans toute la France début mars. Je lui ai expliqué calmement que chaque usager a droit à une place entière dans la circulation, et que nous nous devons le respect mutuel. Mais comme elle était très pressée, elle est repartie sans acquiescer !

Ce genre d'anecdotes, un grand nombre d'entre vous en ont certainement en mémoire, montrant la difficulté du problème qui est posé : comment révolutionner les mentalités (passer du tout-voiture au partage de la voie) sans montrer du doigt ni blesser les susceptibilités ? C'est notre rôle d'association d'éduquer, patiemment, tous les usagers, pour arriver à une **situation apaisée** où chacun a sa place et respecte l'autre. Nous y travaillons quotidiennement.

Notre rôle d'association est aussi (et il en va du développement futur de la pratique du vélo urbain) de stimuler les pouvoirs publics pour qu'ils mettent en place les infrastructures nécessaires pour les déplacements à vélo. C'est en participant régulièrement aux réunions techniques dans les communes de notre agglomération, que cette action prend tout son sens. Nous donnons notre avis d'usagers expérimentés, permettant d'aider à **orienter les choix des Élus**.

C'est dans cette optique que nous interpellons les Élus ce dimanche 23 mai, dans le cadre de la journée « **Grand Prix Altermobile** » organisée par « Pau à Vélo ». Nous leur poserons clairement la question : 2 ans après les élections, quelles réalisations en faveur des déplacements à bicyclette avez-vous concrétisées suite aux engagements pris lors de la campagne des Municipales 2008 ?

Notre « **Charte Vélo** » en 12 propositions, telle qu'elle avait été soumise aux candidats en mars 2008, servira de fil directeur à la Conférence de Presse. Un premier bilan, dressé en questionnant les différentes communes, vous est proposé dans ce numéro. **La parole sera donnée aux Élus** pour qu'ils révèlent leur vision de la situation telle qu'ils l'envisagent aujourd'hui et demain.

Comme chaque année, la **Fête européenne du Vélo** aura lieu le premier weekend de juin. Pour cette 14<sup>ème</sup> édition, nous proposerons à l'agglomération paloise des animations festives et originales du jeudi 3 au dimanche 6 juin, en partenariat avec les Festivals de Billère et Jurançon. Le programme complet est encarté dans ce numéro, et vous le retrouverez également sur notre site web <http://fubicy.org/pau>.

**Venez nombreux fêter le vélo avec nous !  
Et, surtout, tous les jours, roulez à bicyclette !**

Christophe NUSSBAUMER, Président



# quelles réalisations...

En mars 2008, au lendemain des élections municipales, nous constatons avec satisfaction que la moitié des nouveaux maires de l'agglomération paloise avait approuvé la Charte Vélo que notre association avait préparée afin que les futurs élus affichent publiquement leur volonté de développer les déplacements à vélo. À la même époque, le Conseil général publiait une brochure affichant la volonté de favoriser l'usage du vélo utilitaire et du vélo loisir.

Voilà un peu plus de 2 ans que ces bonnes intentions ont été rendues publiques. Afin de dresser un premier bilan des actions réalisées, nous avons construit ce tableau comparatif qui résume comment les élus de chaque commune ont mis en pratique les bonnes résolutions de 2008.

		<b>Pau</b>	<b>Billère</b>	<b>Lescar</b>	<b>Bizanos</b>	<b>Jurançon</b>	<b>Gan</b>	<b>Idron</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>réfèrent(s) vélo</b>	Anne BERNARD	Micheline FORNACIARI Isabelle PENIFAURE	Gwendoline LAVIGNE	Anne SAOUTER Philippe LAVERROU	Bernard FOURNIER	Pas de réfèrent vélo	Pas de réfèrent vélo
	<b>commission "circulation douce"</b>	oui	oui	oui	oui	oui	commission Déplacements	non
	<b>nombre de réunions depuis mars 2008</b>	21 <i>10 en 2008 7 en 2009 4 en 2010</i>	14 <i>3 en 2008 8 en 2009 3 en 2010</i>	12 (?) <i>? en 2008 ? en 2009 ? en 2010</i>	6  5 en 2009 1 en 2010	0	0	0
<b>AMÉNAGEMENTS</b>	<b>Bilan depuis mars 2008</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagements cyclables lors de la rénovation des voies avec surtout bandes cyclables, sas vélo et voies partagées vélo + piéton, rares pistes cyclables</li> <li>Installation de nombreux parkings à vélo dans l'hyper-centre</li> <li>Entretien des bandes cyclables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagements cyclables dans le bois du Lacaou et entre le collège et la passerelle vélo + piéton au-dessus de la voie nord/sud</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Début d'aménagement d'une boucle de 14 km autour de Lescar avec une moitié en voie verte.</li> <li>Installation de 3 passerelles pour franchissement de cours d'eau, et début du tracé de la voie verte</li> <li>Travaux de voirie avec piste cyclable sur trottoir Chemin Lateulière allant au Lac des Carolins</li> </ul>	aucun	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagement en zone 30 de la rue Massenet et partiellement la rue du Général Leclerc et l'avenue Ernest Cazenave</li> </ul>	aucun	<ul style="list-style-type: none"> <li>Piste cyclable sur le chemin de Lassègue</li> </ul>
	<b>Projets d'ici fin 2010</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagements cyclables avec premiers doubles sens cyclables et installation de zone 30 dans 2 ou 3 secteurs test</li> <li>Entretien des bandes cyclables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Secteur du collège du Bois d'Amour : pistes cyclables et zone 30</li> <li>Avenue du Château d'Este : bandes cyclables et plateaux traversants</li> <li>Avenue de Lons et autour : bandes cyclables, zone 30 et plateaux traversants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagement de la totalité de la boucle de 14 km autour de Lescar avec 2 nouvelles passerelles et bandes cyclables en zone sud de la ville</li> <li>Signalétique selon budget et plan de circulation global</li> </ul>	aucun	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagement de voirie vers le Pont d'Espagne. Programme à préciser à partir de l'étude réalisée par la DDEA</li> </ul>	aucun	aucun
<b>CAPP</b>	<b>vote plan vélo 6 mai 2009</b>	favorable	favorable	favorable	favorable	favorable	favorable	favorable
	<b>vote plan vélo par le conseil municipal présence réunions déplacements CAPP</b>	favorable  08/12/2008 17/02/2009 28/04/2009	favorable  08/12/2008 17/02/2009	favorable  08/12/2008	non réalisé  08/12/2008 17/02/2009 28/04/2009	non réalisé  08/12/2008 17/02/2009 28/04/2009	non réalisé  08/12/2008	non réalisé  08/12/2008
<b>AUTRES</b>	<b>autres actions favorables au vélo</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation aux congrès annuels de la FUBicy et des Villes Cyclables et aux Journées Techniques vélo du CETE</li> <li>Prise en charge de l'édition du plan vélo malin en 2009</li> <li>Organisation d'un débat public lors de la fête du vélo 2009 "le vélo dans l'agglomération : une solution douce pour se déplacer"</li> <li>Candidature pour organiser à Pau le congrès FUBicy 2011</li> <li>Action en faveur de la mise en place de Pédibus et Vélobus sur l'agglomération</li> <li>Opération "boulevard en promenade" chaque premier dimanche du mois</li> <li>Achat de vélos à assistance électrique pour les services techniques de Pau et de la CAPP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définition d'un schéma directeur des aménagements cyclables pour la commune</li> <li>Campagne de prévention auprès des collégiens et appel à bénévoles pour mise en place de Pédibus</li> </ul>	aucune	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaménagement du chemin le long de l'Arriu Merdé entre la Rue maréchal Foch et l'Avenue Victor Hugo. Initialement en herbe, il a été individualisé en large chemin de gravillons, très agréable à emprunter à vélo.</li> <li>Pose d'un panneau "sauf cycles" sous le panneau "sens interdit" de la Rue Pasteur Prolongée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretien des bandes et pistes cyclables existantes</li> <li>Commande d'une étude par la DDEA d'un schéma directeur pour les projets de circulation douce qui doit être présenté lors d'un prochain conseil municipal</li> <li>Projet de voie verte jusqu'à Gan le long du chemin Soubaq</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projet de voie verte jusqu'à Jurançon évoqué avec les élus lors de la balade "Pau à Vélo" du 4/01/2009 : aucune action concrète réalisée depuis</li> </ul>	aucune
	<b>Avis de "Pau à Vélo"</b>	<b>Bilan positif</b>	<b>Bilan positif</b>	<b>Bilan médiocre</b>	<b>Bilan médiocre</b>	<b>Bilan médiocre</b>	<b>Bilan négatif</b>	<b>Bilan négatif</b>

communes ayant adhéré à la Charte vélo de mars 2008



# ... depuis mars 2008 ?

Notre association s'est permis de donner son avis en jugeant l'effort fourni par chaque commune de l'agglomération en faveur du vélo. Nous avons volontairement distingué les 7 communes qui, en adhérant à notre Charte Vélo, s'étaient engagées formellement à « passer à l'acte ».

L'adhésion à la Charte Vélo a eu un effet déterminant sur les aménagements cyclables : on observe un bilan positif au sein de deux communes (Pau et Billère) parmi les 7 ayant adhéré. Mais 5 de ces communes présentent un bilan jugé de médiocre ou négatif par « Pau à Vélo ».

Les communes qui n'ont pas adhéré à la Charte ne se montrent toujours pas concernées par la circulation des cyclistes sur leur territoire, à l'exception de Lons. *[suite page 4]*

Lons	Gelos	Mazères-Lezons	Artigueloutan	Lée	Ousse	Sendets		
Florence THIEUX Jérôme BRUSQUE oui 2 1 en 2009 1 en 2010 <i>(Pau à Vélo pas invité)</i>	Pas de référent vélo  non  0	Pas de référent vélo  non  0	  non  0	  non  0	  non  0	  non  0	réfèrent(s) vélo commission "circulation douce" nombre de réunions depuis mars 2008	FONCTIONNEMENT
<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagement bande cyclable rue du Château</li> <li>Allée des Prés réservée aux vélos et piétons</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagement d'un double sens cyclable sur la moitié de la rue Magendie uniquement. Il est dommage que la continuité ne soit pas assurée !</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagement en zone 30 d'une partie de la rue Louis Barthou avec une bande cyclable</li> </ul>	aucun	aucun	aucun	aucun	Bilan depuis mars 2008	AMÉNAGEMENTS
<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagement cyclable du Chemin Salié</li> </ul>	aucun	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagement en zone 30 de la deuxième partie de la rue Louis Barthou et de la rue de la République</li> </ul>	aucun	aucun	aucun	aucun	Projets d'ici fin 2010	
favorable  favorable  17/02/2009	favorable  non réalisé  17/02/2009	favorable  non réalisé  08/12/2008	favorable  non réalisé	favorable  non réalisé  17/02/2009 28/04/2009	favorable  non réalisé	favorable  non réalisé	vote plan vélo 6 mai 2009 vote plan vélo par le conseil municipal présence réunions déplacements CAPP	CAPP
aucune	aucune	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'équipe municipale a fait sa campagne à vélo en mars 2008.</li> </ul>	aucune	aucune	aucune	aucune	autres actions favorables au vélo	AUTRES
Bilan positif	Bilan médiocre	Bilan médiocre	Bilan négatif	Bilan négatif	Bilan négatif	Bilan négatif	Avis de "Pau à Vélo"	

communes n'ayant pas adhéré à la Charte vélo de mars 2008



# quelles réalisations depuis 2008 ? (suite)

## Bilan positif

La **ville de Pau**, sous l'impulsion d'Anne Bernard et de techniciens motivés, a pris au sérieux le sujet « déplacement à vélo ». La tenue régulière de réunions techniques avec « Pau à Vélo », la participation aux congrès vélo nationaux, la prise en compte des aménagements cyclables lors de la rénovation ou la création de voies urbaines, soulignent cette volonté politique d'inclure le vélo au même titre que les autres moyens de transport ... même si nous jugeons certains aménagements cyclables encore trop « frileux ».

La **ville de Billère** présente également un bilan positif car ces 2 années ont été mises à profit pour construire un schéma directeur cyclable communal qui constitue le document de référence pour les prochains aménagements. En cela, l'équipe municipale respecte ses engagements même si les aménagements cyclables depuis mars 2008 sont parcimonieux. Un projet ambitieux d'aménagements cyclables est désormais couché sur le papier. Il nous tarde de le voir se réaliser dès le 2<sup>ème</sup> semestre de cette année !

La **ville de Lons**, qui pourtant n'avait pas rejoint notre Charte Vélo, a fait un gros effort en créant de nombreuses voies cyclables.

## Bilan médiocre

**Les 3 communes de Bizanos, Jurançon et Lescar** présentent un bilan médiocre car en retrait par rapport à leur engagement vis-à-vis de la Charte Vélo. Ce bilan se traduit par un manque d'aménagements cyclables destinés aux déplacements quotidiens. Ces 3 communes se caractérisent par la création d'une commission « circulation douce » qui a du mal à établir un schéma cyclable cohérent et un calendrier fiable de mise en œuvre des aménagements cyclables. À noter que la commune de Lescar a choisi de privilégier le vélo loisir au détriment du vélo utilitaire.

N'ayant pas rejoint notre Charte en 2008, **les 2 communes de Gelos et Mazères-Lezons** présentent un bilan médiocre avec de timides initiatives en faveur du vélo.

## Bilan négatif

**Les 2 communes d'Idron et de Gan** présentent un bilan négatif car elles n'ont pas désigné de référent vélo, contrairement à leur engagement avec la charte vélo. Sans référent vélo, l'expérience montre que 2 années peuvent s'écouler sans qu'aucune réalisation significative ou projet en faveur du vélo ne voie le jour. Pour ces 2 communes, les promesses électorales n'ont manifestement pas été tenues.

**Les 4 communes de Lée, Ousse, Sendets et Artiqueloutan** se singularisent par une absence totale d'initiative en faveur du vélo, malheureusement en ligne avec leur absence de réponse à la Charte Vélo qui leur avait été adressée en 2008.

## Conseil Général

Difficile de connaître les réalisations du Conseil général en faveur du développement du vélo utilitaire. Malgré les intentions affichées dans le document officiel de 2008, nous n'avons pas obtenu d'informations sur les nouveaux aménagements routiers équipés de voies cyclables, sur la prise en compte du vélo lors de la construction de logements sociaux, sur la promotion de la pratique du vélo auprès des collégiens et la sécurisation des accès ou encore sur la mise en place d'un plan de déplacement entreprise au sein du Conseil général.

Côté vélo loisir, le Conseil Général a présenté un plan ambitieux avec la réalisation de la voie verte Pyrénées – Gave – Adour. Depuis 2 ans, ce projet n'a pas beaucoup progressé et la date de début des travaux pour le 1<sup>er</sup> tronçon est régulièrement repoussée (6 mois en 2009, 12 mois en 2010). Le moins que l'on puisse dire est que le développement du vélo au quotidien tel qu'affiché dans la belle brochure de 2008 est « en panne » au Conseil général.



# festival de la petite enfance

Du 17 au 21 mars, « Pau à Vélo » était présente au 21<sup>ème</sup> Festival de la Petite Enfance et de la Famille de Pau-Béarn.

Cette intervention a été réalisée en partenariat avec le CDIE Béarn (Centre de Documentation et d'Initiatives pour l'Environnement), association qui sensibilise et éduque aux problématiques ayant trait à l'environnement.



Pendant cinq après-midis, une dizaine de bénévoles de « Pau à Vélo » se sont relayés pour éveiller les enfants de 3 à 10 ans aux façons conviviales et écologiques de se déplacer.



L'animation « car à pattes » préparée par le CDIE Béarn a été un beau succès, révélant l'enthousiasme des enfants à se déplacer de façon active et en groupe, et donnant envie aux parents de changer leurs habitudes de transports en abandonnant l'auto pour les accompagner à l'école.

Nombreux également sont les parents qui ont apprécié les animations proposées et souhaiteraient voir les pratiques de déplacements évoluer vers plus de convivialité, de sécurité et moins de pollutions en tous genres.

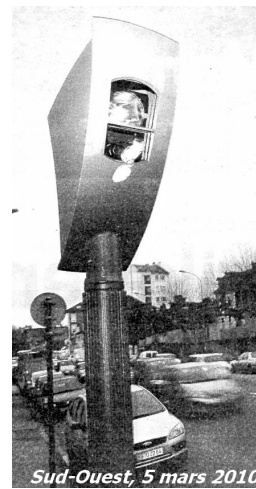
Contact CDIE Béarn :  
<http://www.cdiebearn.com/>

le Cycladin n°16 : le journal de l'association « Pau à Vélo »

# infractions...

## pondérer les responsabilités

Dans un passé récent (été 2009, voir Cycladin n°15), le Procureur Palois



Erick Maurel criait « haro sur les cyclistes », les accusant de mettre en danger la Sécurité des rues paloises par les multiples infractions dont ils se rendaient coupables, entre autre brûler les feux.

Cette infraction est verbalisable, et l'activité intense des radars « feux » récemment installés en quelques points de l'agglomération l'a bien montré : 310 infractions la première semaine, et 256 la seconde pour l'appareil positionné bd. Alsace-Lorraine (source Sud-Ouest).

Nul ne conteste la règle ni le principe de sanctionner les usagers ne la respectant pas. Mais les associations cyclistes et le Conseil National des Transports souhaitent que l'amende soit à la hauteur du danger représenté pour les autres et pour la Sécurité Routière. En effet, il est facile d'admettre qu'une automobile grillant un feu engendre un risque significativement plus important, que celui généré par un cycliste pesant environ dix fois moins et roulant beaucoup moins vite.

Comme le souligne Christophe Raverdy (Président de la FUBicy) dans la Revue Vélocité d'avril 2010, « le cycliste n'est pas un usager aussi accidentogène que l'automobiliste, voilà pourquoi il est nécessaire de mettre en place une amende proportionnée à sa dangerosité ».

La FUBicy demande depuis 2007 que cette pondération soit prise en compte, arguant qu'il y a là une opportunité de soutenir le développement du vélo quotidien, sans accentuer la responsabilité du cycliste. « Pau à Vélo » milite également dans cette voie, afin que la part modale du vélo à Pau décolle de sa trop faible valeur actuelle (environ 3% des déplacements).



# l'appel de Bordeaux



le 4 février 2010 : rencontre CYCL'LAB

Cette journée organisée par la ville de Bordeaux s'était donnée pour but de **réfléchir au Vélo du Futur et au Futur du Vélo**. En présence de 500 à 600 participants (dont 5 représentants de « Pau à Vélo »), de multiples intervenants se sont succédés pour présenter leurs expériences, aussi bien locales qu'étrangères, leurs défis et leurs visions du Vélo du futur.

Les échanges ont abordé une large gamme de sujets, encourageant la réflexion sur des points de vue techniques, pratiques, économiques ou encore réglementaires :

- 🚲 Nouveaux concepts de vélos et d'accessoires (notamment les éclairages)
- 🚲 Développement des livraisons des colis en milieu urbain par vélo-cargo
- 🚲 Aménagements, mise en place progressive du Code de la Rue
- 🚲 Étude économique sur le vélo, incluant l'impact sur l'économie, sur la Santé...

**Le point le plus important de la journée reste cependant « l'appel de Bordeaux » préparé collectivement et lancé solennellement par le Maire de la ville Alain Juppé. Il s'agit d'un appel à la généralisation des choix en faveur du vélo. En voici le texte complet ([source www.bordeaux.fr](http://www.bordeaux.fr)) :**

**« Nous appelons à la généralisation des choix et des engagements en faveur du vélo. Nous souhaitons que le développement de l'usage du vélo soit une nécessité qui, rapidement, s'impose à tous les décideurs. Persuadés que les transports actifs apportent des réponses aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques du 21e siècle, aux questions de pollution atmosphérique, de bruit, de pathologies, de pouvoir d'achat des ménages, de difficultés budgétaires des collectivités territoriales, d'érosion du lien social. Nous appelons à :**

- 🚲 Une refonte du code de la route pensé pour les transports passifs qui ne correspond plus à l'émergence du vélo et à son développement. Le nouveau code devra faciliter l'usage du vélo et sécuriser les cyclistes, la coexistence entre les modes de déplacement s'appuyant sur un partage de l'espace urbain et l'accès de tous des jeunes comme des seniors à la pratique du vélo,
- 🚲 l'inscription du vélo dans la définition des politiques urbaines, notamment son intégration systématique dans la voirie, permettant aux transports actifs de s'effectuer de manière sûre et efficace,
- 🚲 la production de nouveaux vélos, grâce à l'innovation industrielle proposant des vélos confortables, sûrs, et d'un prix accessible au plus grand nombre, fruits d'une collaboration active entre la recherche et l'industrie,
- 🚲 choisir le vélo, au quotidien dans les différents déplacements urbains et interurbains afin de conjuguer santé, équilibre personnel et plaisir de ville. »

**Michel Duchène, adjoint à la Mairie de Bordeaux, conclut ainsi la journée : À Bordeaux, nous essayons de transformer les cultures et les mentalités de telle manière que chacun fasse attention à l'autre ».**

# agenda

- 🚲 **Grand Prix Altermobile**  
**Dimanche 23 mai 2010**  
Rendez-vous 15h Place Royale à Pau, pour parader et parcourir le circuit en douceur ! Conférence de Presse avec les Élus, et Concert de Sonnettes.
- 🚲 **14<sup>ème</sup> Fête du Vélo**  
**Du 3 au 6 juin 2010**  
Voir programme encarté
- 🚲 **Circuit-découverte mensuel**  
**Chaque 1<sup>er</sup> dimanche à 10h**  
rendez-vous Square George V, Bd. des Pyrénées à Pau, retour vers 12h. (sauf en décembre et en août)  
Prochaines dates en 2010 :  
4 juillet, 5 septembre, 3 octobre, 7 novembre
- 🚲 **réunion mensuelle tous les derniers mercredis à 20h30**  
au Centre Social de la Pépinière (sauf en décembre et en juillet)  
Prochaines dates en 2010 :  
26 mai, 30 juin, 25 août, 29 septembre, 27 octobre, 24 novembre (Assemblée Générale)
- 🚲 **groupe de travail mensuel le 2<sup>ème</sup> mercredi à 20h30**  
au Centre Social de la Pépinière (sauf en juillet et en août)  
Prochaines dates en 2010 :  
9 juin, 8 septembre, 13 octobre, 10 novembre, 8 décembre
- 🚲 **Les 8 ans de « Pau à Vélo »**  
**Samedi 11 décembre 2010**

## Comité de rédaction et de relecture

Christophe NUSSBAUMER, Hervé CADILLAC, Damien LALAUDE, Florence NUNÈS, Bruno CALINE, Monique MARI, Didier MALIFARGE

# bulletin d'adhésion

à découper et retourner avec votre chèque à :

**Association « Pau à Vélo », Centre social de la Pépinière – 6, Avenue Robert Schuman – 64000 PAU**  
e-mail : pau@fubicy.org – web : <http://fubicy.org/pau> – tél. : 05.59.32.26.65  
Association membre de la FUBicy (Fédération Française des Usagers de la Bicyclette)

NOM : ..... PRÉNOM : .....  
ADRESSE : .....  
TÉLÉPHONE : ..... E-MAIL : .....

### Souhaite adhérer à l'association Pau à Vélo.

Adhésion : 20 € famille / 15 € individuelle / 10 € étudiants, sans emploi / 5 € écoliers, lycéens

### Pour vous abonner à « Vélocité », revue bimestrielle de la Fédération des usagers de la Bicyclette :

Envoyez un chèque de 16 € pour 1 an ou 32 € pour 2 ans (5 numéros par an, de 28 pages chacun) à  
FUBicy - 12, rue des Bouchers - 67000 STRASBOURG – tél. : 03.88.75.71.90 – fax : 03.88.36.84.65 – [www.fubicy.org](http://www.fubicy.org)

